

Le 17 juillet 2012

Par messenger

Maître Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Me Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596
Télééc. : (514) 289-5197
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'approbation de la suspension des activités de production d'électricité de la centrale de Bécancour pour l'année 2013
Dossier Régie: R-3803-2012
Notre dossier : R046765

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint les réponses d'Hydro-Québec Distribution («le Distributeur») à la demande de renseignements n^o 1 de la Régie dans le dossier mentionné en objet.

Le Distributeur dépose la réponse à la question 1.2 sous pli confidentiel. À cet effet, vous trouverez, ci-joint, un affidavit souscrit par M. Éric Nadeau, représentant de TCE, au soutien de l'ordonnance de confidentialité requise.

Le Distributeur demande donc à la Régie de rendre une ordonnance de confidentialité en application de l'article 30 de la Loi sur la Régie de l'énergie pour les raisons précisées à l'affidavit de M. Nadeau.

Espérant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Éric Fraser

Éric Fraser
ÉF/rm

p.j.